

ON S'ABONNE
A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT:
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE:
Un an... 16 fr.
Six mois... 9 fr.
Trois mois... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS:
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS:
ANNONCES, 25 centimes la ligne.
RÉCLAMES, 50 centimes la ligne.
Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
L'ABONNEMENT se paie d'avance.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867:
Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux: Les annonces judiciaires: dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives: dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).
Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux: (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo du Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon: (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 19 Janvier 1867.

AVIS. — Les personnes dépositaires de fonds de souscriptions en faveur des inondés, sont instamment priées de verser immédiatement ces fonds dans les caisses des percepteurs.

BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date, Rte 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0. Rows for Jan 17, 18, 19.

BULLETIN

A Florence, le traité passé avec la Maison Langrand-Dumonceau est le principal objet des préoccupations générales. Il semble que cet acte a été inspiré par le grand principe de la liberté de l'Eglise, dont le gouvernement italien voudrait faire le pivot de sa politique.

Les principaux points de la convention conclue entre le ministre des finances et le banquier belge, sont ceux-ci: le Trésor recevra 600 millions en six ans, à raison de 50 millions par semestre. Le clergé serait tenu de vendre ses biens, sur lesquels M. Langrand-Dumonceau aurait une hypothèque spéciale.

Un télégramme de Florence nous donne les renseignements suivants sur les travaux parlementaires. Un appendice au projet de budget pour 1867 a été présenté à la Chambre des députés. Les recettes s'élevaient à 865 millions 1/2 et les dépenses à un milliard 24 millions, ce

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 19 janvier 1867.

BERTHE

IMITÉ DE L'ALLEMAND

Mme LA Cite HAHN-HAHN

TOME PREMIER

XII. — Suite.

« Je vais tâcher de relever mon courage; je te le promets, Charlotte. Tu n'auras plus à rougir de moi. — Berthe! interrompit Mme d'Auvers d'un ton de doux reproches.

— Sans doute! poursuivit Berthe. Le malheur, de quelque nature qu'il soit, a toujours tort aux yeux du monde, et qui a tort est méprisé, comme de raison. Il faut que je convainque les gens que je n'ai pas tort, et je te promets de m'y exercer. »

Elles s'embrassèrent, et Charlotte gagna son salon. Berthe resta seule. La lune montait lentement au ciel, et ses rayons d'argent, pénétrant par la haute fenêtre, jetaient, comme une auréole, leur mate lueur autour de la tête de la marquise. Assise dans un fauteuil bas, elle avait joint les mains autour de ses genoux, et elle levait au ciel des regards aussi immobiles que si son âme s'était détachée de son

La reproduction est interdite.

qui constitue un déficit de 159 millions. Il y a donc une diminution de dépense d'environ 27 millions sur le budget présenté au mois de décembre dernier.

Le principal objectif du moment, en Europe, est l'Orient: aussi n'est-il pas sans intérêt d'enregistrer les conjectures et les prévisions qui se succèdent si chimériques que plusieurs d'entre elles puissent paraître. L'attitude de la Russie, surtout, prête aux commentaires. Voici un des plans qu'on lui attribue:

1° L'indépendance de l'Egypte sous la domination du vice-roi, qui prendrait le titre de Sultan d'Egypte;

2° L'affranchissement des îles de l'Archipel, notamment de la Crète, de Chypre, de Rhodes, de Samos, de Chio, de Mysilène et de Lemnos, avec la liberté de se constituer en Etats indépendants ou de se donner à la Grèce;

3° Annexion de la Thessalie et de l'Epire au royaume grec;

4° Indépendance complète du Monténégro et de la Roumanie;

5° Etablissement d'un duché de Bosnie auquel serait ajoutée l'Herzégovine sous un archiduc autrichien;

6° Indépendance complète de la Serbie; établissement d'un Etat bulgare sous un grand-duc russe.

En supposant que de tels projets se réalisent, l'empire ottoman ne posséderait plus en Europe que la Roumélie et l'Albanie avec Constantinople. Ce qu'on peut affirmer sans crainte d'aller trop loin, c'est que la Russie surveille anxieusement tout ce qui se passe du côté du Bosphore.

Nous empruntons à un journal, en lui en laissant toute la responsabilité, la nouvelle suivante dont la gravité n'a pas besoin d'être commentée si elle se confirme. On aurait découvert, en Egypte, une conspiration contre le vice-roi. Ibrahim-Pacha, son oncle, serait à la tête des conjurés. Le prochain courrier nous donnera sans doute des détails.

On écrit d'Athènes, 3 janvier, au Times du 15. Trois faits importants ont signalé la semaine dernière: changement de ministère à Athènes; Mustapha-Pacha continuant de pousser sa marche en Crète; arrivée de plus de 1,000 réfugiés venant de la province de Sélinos, à bord de la frégate russe le Grand Amiral.

Quoiqu'on en ait dit et quelles que soient les

relations actuelles entre Vienne et Saint-Petersbourg, il paraît certain que la confiance n'est pas telle qu'on ne se préoccupe de l'avenir. Suivant un journal de Berlin, la Gazette de la Croix, d'importants mouvements de troupes russes et autrichiennes auraient lieu vers la Galicie. Il est à croire, ajoute cette feuille, que l'agitation polonaise commence à paraître inquiétante à l'Autriche.

La tranquillité continue de régner en Espagne. On croit, à Madrid, que les prochaines élections seront favorables aux conservateurs. Il y a dans toutes les classes de la population, une extrême irritation contre les partis qui s'occupent bien plus de satisfaire leurs convoitises que de servir les affaires publiques.

Pour le Bulletin politique: A. Layton.

Dernières Nouvelles. On lit dans l'Etendard: Il circule, depuis hier, dans le monde politique, le bruit de modifications en voie de s'accomplir dans l'organisme gouvernemental, particulièrement en ce qui concerne la représentation du gouvernement Impérial devant les Chambres.

Ces bruits sont tellement répandus, tellement accrédités, que, sans pouvoir les garantir, nous ne pouvons cependant pas les passer sous silence. Dans l'ordre d'idées qui serait à la veille de prévaloir, les ministres à département seraient admis à défendre eux-mêmes leur administration au Corps Législatif et au Sénat.

Il est également question d'examiner l'ensemble des dispositions qui régissent la presse périodique. Le Conseil des ministres s'en occupera, dit-on, demain, et le Conseil d'Etat serait ensuite consulté.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Londres, 17 janvier. Un emprunt Chilien de 2 millions de livres Sterling vient d'être émis sur la place de Londres.

New-York, 16 janvier, soir. Les radicaux continuent leurs efforts en vue de la mise en accusation du président Johnson. Le paquebot de la Compagnie Générale transatlantique, Ville-de-Paris, parti de Brest le 5 janvier, est arrivé hier, après une traversée de neuf jours et demi.

Berlin, 16 janvier. On lit dans la Correspondance provinciale: Le but des élections au Parlement est d'unir solidement les 30 millions d'Allemands du Nord et de se former ainsi un point de départ pour réunir ensuite tous les Etats Allemands.

La patente, ordonnant l'incorporation des duchés de l'Elbe, sera prochainement publiée. Les Slesw-

— Oui, je suis ici. — Que n'y êtes-vous tout entière! — Ah! vous craignez les fantômes? — Pardon, Mme la marquise, je ne les crains pas, mais je les plains: leur semi-existence est triste. — Mais ne croyez-vous pas qu'il y a beaucoup de ces fantômes qui circulent en plein jour à la promenade et dans nos salons? Des automates sans âme?

— Mais trop gracieux, trop brillants pour mériter l'horrible nom de fantômes.

— Oh! ceux que je veux dire n'ont ni grâce, ni brillant. Vous parlez de personnes n'ayant, pour ainsi dire, que l'apparence et aussi peu de cœur que les fleurs et les oiseaux, et qui néanmoins sont fort séduisantes. J'entends, moi, des gens dont le corps remplit machinalement les conditions de l'existence terrestre, tandis que l'esprit est enchaîné à d'autres intérêts.

— Au moins, avec eux, a-t-on l'espérance de voir l'esprit revêtir des régions lointaines et rentrer dans notre sphère, et d'être alors témoin de métamorphoses, de miracles. Sans miracle, pas de ravissement.

— Vous êtes bien heureux de croire aux miracles de l'esprit. C'est une preuve que vous en avez fait l'expérience sur vous-même, et que vous êtes capable d'un essort élevé, d'une volonté énergique et infatigable. Je n'ai point ce bonheur, et voilà pourquoi j'ai peu de foi en moi-même comme dans les autres.

Cet entretien, qui s'élevait tant au-dessus d'une conversation ordinaire, commençait à mettre Achille

geois du Nord ont le droit de prendre part aux élections pour le parlement.

Chambéry, 17 janvier, 10 h. 30 du matin. Les trains, venant de Paris, sont arrêtés depuis 36 heures, par les neiges entre Maçon et Culoz.

Marseille, 16 janvier. Le bruit court que le Courrier de Constantinople est arrivé à Toulon.

Saint-Petersbourg, 16 janvier. L'Invalide Russe dit, dans sa revue militaire, que l'armée sur le pied de paix est de 700,000 hommes et qu'il y a donc une réduction de 100,000 hommes. La remise de l'armée sur le pied de guerre peut se faire, au besoin, dans l'espace de six semaines. L'artillerie sera, dans deux ans, entièrement pourvue de nouveaux canons. Dans le courant de 1867, 300,000 fusils se chargeant par la culasse et 300 canons rayés seront terminés.

Moscou, 16 janvier. Il a été tenu, ici, une assemblée d'ecclésiastiques, dans laquelle il a été décidé d'ouvrir une souscription pour venir en aide aux Candiotés nécessiteux. La Gazette de Moscou, en appuyant cette souscription; dit: Les secours pécuniaires sont pour le moment les plus efficaces. Nos plus brillantes victoires n'ont pas apporté de solution à la question d'Orient, mais elles l'ont encore compliquée. Maintenant, nous avons à écarter l'immixtion étrangère et à faire que les populations d'Orient soient laissées à leurs propres forces.

On prête cette parole à M. de Beust: « Notre espoir est la France. » D'autres que le ministre autrichien pensent la même chose s'ils ne la disent pas. La France, que des politiques impatients voudraient pousser à la recherche des alliances, n'a que faire de montrer de la précipitation. On a plus besoin d'elle qu'elle n'a besoin d'autrui.

Sous le bénéfice de ces réserves, nous empruntons à une correspondance de Vienne, divers renseignements au sujet d'une note transmise par M. de Beust, aux puissances signataires du traité de Paris:

« Dans ce document, dit le publiciste autrichien, on s'attache à démontrer que la Porte, pendant les 10 ans qui viennent de s'écouler, n'a rien fait de bien sérieux pour exécuter ses promesses vis-à-vis des populations chrétiennes. Il s'en est suivi, comme on pouvait s'y attendre, des troubles qui menacent non-seulement le repos des pays limitrophes, mais même la paix de l'Europe. De ces faits, il résulte, selon M. de Beust, qu'à toutes les puissances signataires du traité de 1856, incombe le devoir d'exercer en commun une pression sur le gouvernement de Constantinople pour le faire renoncer aux abus qui sont la cause effective des séditions locales. Il n'y a que cette manière de consolider l'Empire ottoman. »

dans un pénible embarras. « Dites-moi, reprit-elle, l'esprit est-il capable, a-t-il la force d'oublier? »

Enchanté de l'occasion de donner au dialogue un tour plus gai, Achille dit en souriant: « Si je faisais une réponse affirmative, peut-être y trouveriez-vous contre moi une preuve convaincante de légèreté et d'inconstance; je répondrai donc négativement.

— Ainsi, pas par conviction? — C'est également une conviction, Mme la marquise.

— Qui a du rapport avec l'autre, comme toutes sortes de libertés en ont avec la vraie liberté, n'est-ce pas?

— Est-ce possible! Ma belle sœur se lance dans des discussions politiques? » s'écria Mme d'Auvers, et elle s'efforça d'arracher Berthe à son entretien particulier pour l'attirer dans la conversation générale.

Mais au milieu de questions qui se croisaient sans obtenir de réponse et d'une foule d'observations qui passaient inaperçues, Berthe perdit toute son attention et retomba dans sa distraction habituelle.

« Une femme insupportable! murmura la dame de tout à l'heure à l'oreille de sa voisine. Sa tête n'aurait-elle pas souffert de sa longue cohabitation avec son mari? »

— Et quel air maladif, quelle maigreur, quel spectre!

Achille était flatté de la distinction que Berthe lui avait accordée par pur hasard. La marquise n'était ni belle, ni aimable dans l'acceptation usuelle; elle pouvait bien déplaire à plus d'un; mais, dans ces

Tel est, en effet, le sentiment de toutes les personnes qui, sans cesser d'être bienveillantes pour la Turquie, ne peuvent cependant pas méconnaître les griefs des chrétiens contre la domination musulmane. Pour ce qui nous concerne spécialement, la France n'en est pas à adresser à la Sublime Porte des conseils analogues à celles que propose le gouvernement autrichien. L'exhortation collective aura-t-elle plus de vertu que la réclamation isolée? On le verra bien. LAFFITE.

Revue des Journaux

On écrit de Constantinople, le 1^{er} janvier, au *Moniteur*:

« Le gouvernement ottoman vient de donner son adhésion à l'arrangement conclu entre la France et la Russie pour la reconstruction de la grande coupole du St-Sépulcre à Jérusalem. Le Sultan a tenu à faire valoir ses titres de souverain territorial et de monarque gouvernant plusieurs millions de sujets chrétiens, pour demander à prendre sa part dans les dépenses qu'exigera la reconstruction, il a également prescrit au gouvernement de Jérusalem de prêter son concours et d'employer tous les moyens dont il dispose tant pour le débarquement à Jaffa et le transport à Jérusalem des matériaux de construction venant d'autres pays, que pour l'acquisition de ceux qui doivent être achetés sur les lieux, ainsi que pour l'exécution ultérieure des travaux. »

« L'arrangement amical conclu par les gouvernements de France, de Russie et de Turquie, pour la reconstruction de la coupole, cause dans tout l'Orient une vive satisfaction; on applaudit à la pensée élevée et toute chrétienne qui a su se dégager des querelles locales et des rivalités mesquines dont Jérusalem n'est que trop souvent le théâtre, pour chercher dans un accord de la nature de celui qui vient d'être conclu, un moyen de sauver d'une ruine prochaine le temple vénéré par tous les rites chrétiens. »

On lit dans la *France*:

« La *Correspondance Russe* dont le caractère semi-officiel n'est pas douteux, proteste aujourd'hui contre toute intervention étrangère de quelque côté qu'elle vienne, dans les affaires de Candie. Est-ce une indication de la politique du cabinet de St-Petersbourg? La Russie est-elle beaucoup moins pressée de réveiller la question d'Orient qu'on ne le suppose? »

La *Patrie* dément, par l'organe de M. Dréolle, ce bruit que le projet de loi sur l'organisation de l'armée ne sera pas présenté au Corps législatif. « Les auteurs de ce bruit savent qu'il est faux, car l'idée de réviser nos institutions militaires n'est point née d'une crise. Les événements de 1866 ont pu décider de l'opportunité de cette révision, mais ils n'en ont pas été plus la cause réelle qu'ils n'en ont fourni les éléments vraiment sérieux. »

« Ce qui devra caractériser la nouvelle loi, c'est son économie bien entendue, comme ressources préparées au pays pour faire face à toutes les éventualités, et comme garanties données au présent pour assurer l'avenir. Dans quelles proportions ces ressources? Dans quelles mesures ces garanties? C'est ce que nous saurons bientôt, et c'est ce que les faiseurs de nouvelles ignorent. »

« Qu'on ne nous étourdisse pas, s'écrie dans

certains où la beauté copie les types des journaux de modes et où l'esprit se dépense en quelques saillies plus ou moins mordantes, Achille se sentait glacé et paralysé. Il n'était pas de ces hommes qui, parvenus au sommet d'une modeste colline, regardent dans la vallée et s'écrient tout contents: « A quelle hauteur je suis! De là il portait, au contraire, ses regards vers les hautes montagnes et disait avec abattement: » A quelle profondeur je suis encore! »

Dès son début, il avait eu dans la société une position agréable, et il la maintenait sans peine; néanmoins, le monde l'ennuyait fort aujourd'hui. Nulle part un combat, un stimulant. Il était sorti des violentes émotions de la première jeunesse sans avoir acquis ce calme sérieux qui succède d'ordinaire à la passion. — qu'elle ait été subjuguée ou satisfaite; car la passion l'avait — dirai-je épargné? dirai-je oublié? Il éprouvait ce vide qui est la souffrance la plus amère de l'espèce humaine, et contre lequel il ne savait pas se défendre dans sa vie élégante.

Parfois, quand la monotonie de son existence l'accablait, la pensée lui était bien venue de chercher un refuge dans le bonheur domestique, dans le mariage. Mais parcourait-il des yeux le cercle des jeunes personnes prêtes à accepter le premier venu, il se prenait à douter de ce futur bonheur et à se dire: mieux vaut encore s'ennuyer tout seul qu'à deux.

Depuis que Berthe était à Bordeaux, elle occupait beaucoup les pensées d'Achille, comme chaque fois, du reste, que le hasard les avait réunis. Il ne s'intéressait pas moins à la personne qu'au sort de la marquise, quoiqu'il n'eût jamais eu le temps ni l'occa-

siou de l'étudier. Aussi lorsque Berthe se montra aimable à son égard, résolut-il de s'attacher à la comprendre. Malgré ses manières gracieuses, elle ne s'occupait pourtant de lui qu'avec une extrême indifférence. Elle prenait ce qu'elle avait sous la main, et c'était Achille. Elle était bien loin d'être prévenante avec personne, elle qui, toute sa vie, s'était sentie isolée par un chagrin muet, dévorant, et n'avait jamais réclamé la compassion d'autrui. Elle n'éprouvait que de l'antipathie pour ces hommes qui font complaisamment parade de leur esprit d'emprunt, de leur semblant d'instruction ou de leur nullité réelle, et pour ces femmes auxquelles la vie mondaine, artificielle et éternelle, a ravi leur amabilité véritable, c'est-à-dire la vérité, l'abandon et l'énergie des sentiments.

En revanche, la plupart des gens la trouvaient laide, et sa conversation, ses allures, sa façon de penser et de s'exprimer les importunait. Quand elle disait, par exemple: « l'hypocrisie est la base de la société, on jetait de hauts cris et on la combattait par de faux arguments; mais chacun se sentait blessé et l'accusait de sentiments vils parce qu'elle avait eu l'audace de proclamer tout haut une vérité. »

Achille seul n'éprouvait pas d'éloignement pour elle; non qu'elle lui plût, ni qu'il la trouvât agréable; mais elle le frappait, parce qu'elle n'était pas élégante et charmante à la manière banale des femmes du monde. Il avait vu si longtemps de l'eau sucrée qu'un verre de fraîche eau de source lui semblait du nectar. Parfois Berthe ne lui répondait que par un oui ou un non tout court; eh bien, il aimait encore mieux cela qu'une phrase pouvant signifier aussi bien oui que non.

La suite au prochain numéro.

Nouvelles du jour.

Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui, au palais des Tuileries, sous la présidence de l'Empereur.

Les sections de la guerre, de la marine et du conseil d'Etat ont tenu séance hier pour la délibération du projet de loi sur la réorganisation de l'armée.

Le nom de M. Edmond About occupe beaucoup l'opinion publique depuis quelque temps. La haute bienveillance que l'Empereur témoigne au spirituel conteur fait que nombre de gens s'obstinent à répéter que nous allons prochainement voir son nom inscrit dans quelque administration supérieure. On disait hier qu'il serait nommé préfet. Rien ne justifie encore les espérances de ses amis. LAFFITE.

Un journal belge demande l'établissement à Bruxelles d'une maison de refuge pour l'admission, la nuit, des malheureux qui, en toutes saisons, battent le pavé de la ville ne sachant où aller reposer, ou se réunissent, dans de certains lieux, en fort mauvaise compagnie. Que de délits, que d'immoralité, ajoute cette feuille, on pourrait prévenir, en recueillant l'enfant chassé, la servante renvoyée sans ressources, l'ouvrier sans travail, les pauvres honteux, enfin, toute cette série de gens, et le nombre n'en est que trop grand, qui tombent dans l'indigence, non par leur faute, mais souvent par l'âge, les maladies, les infirmités, le manque d'ouvrage!

On écrit de Londres que le Lord chancelier s'est rendu, le 15 janvier, à la chambre des lords pour proroger le Parlement. L'ouverture de la session sera faite par la reine en personne.

Une douloureuse catastrophe est arrivée hier, à Londres, sur le grand bassin de Regentes Park. Plus de 3,000 personnes parmi lesquelles un grand nombre de femmes et d'enfants, se promenaient sur la glace. Tout-à-coup, vers quatre heures du soir, un craquement a eu lieu et près de 200 personnes ont été précipitées dans l'eau. On peut juger de la

terreur, du tumulte, des cris de désespoir tant des spectateurs que des victimes. Un grand nombre de personnes ont été sauvées; mais on aura à regretter la mort de plus de 50 promeneurs. Cet événement a causé une vive consternation dans la capitale.

On nous écrit de Londres, le 15 janvier: J'apprends qu'il est fort probable que la Reine Victoria fera un voyage en Allemagne vers le commencement du printemps; que S. M. en profitera pour visiter Paris, où elle passerait deux ou trois jours afin de voir l'exposition. La visite de notre reine aura un caractère tout à fait privé, bien qu'elle doive être, comme de juste, l'hôte de l'Empereur et de l'Impératrice.

Une lettre particulière des Etats-Unis adressée à un marchand de Londres dit que les actes du Congrès ne doivent inquiéter en rien l'Europe et qu'ils n'amèneront aucune révolution. Lors même que le président Johnson ne finirait pas par s'entendre avec le Congrès, la mise en accusation en restera de la tenue en réserve en quelque sorte durant le reste de la session présidentielle qui doit expirer dans deux ans à compter de mars prochain. Le correspondant croit néanmoins que le président va faire les concessions nécessaires et s'arranger avec le Congrès. Je dois ajouter que celui qui a écrit la lettre en question est un négociant de New-York.

La neige a tombé à Paris, sans abondance d'ailleurs, une partie de la nuit et de la journée. Le froid n'est pas très vif.

Au carreau de la halle, les affaires présentent moins d'activité que ces jours derniers. Les cours se sont tenus, pour les farines ordinaires, entre 81 et 81.50 le sac (de 157 kilos). Les avis de province signalent de la fermeté dans les cours.

On disait, en halle, que le gouvernement français avait fait, dans les ports de la mer Noire, d'importants achats de blés à livrer au printemps.

Richard Wagner est attendu à Paris; il y revient avec un opéra: *L'Ouragan (der ouragan)*, et cet ouvrage, accepté d'avance par M. Perrin, sera mis immédiatement à l'étude.

On disait aujourd'hui, en Bourse, que la Turquie avait complètement renoncé à provoquer la réunion d'un Congrès pour le régler.

Le projet de fortification de Vienne a été ratifié par l'Empereur. Les travaux consisteront en une série de forts détachés autour de la ville. Les dépenses sont évaluées à 4 millions et demi de florins, et seront couvertes, paraît-il, par l'indemnité versée par l'Italie pour le quadrilatère.

MM. le baron Salomon de Rothschild et Anselme de Rothschild ont prêté serment entre les mains du bourgmestre de Vienne comme bourgeois de la capitale et sujets de l'Empereur.

Un télégramme de Copenhague dit que le président du Folkething a communiqué à cette assemblée un projet de loi, élaboré par le ministre de la guerre pour la démolition partielle des fortifications de Copenhague et un autre projet de loi sanctionné par le Roi, pour l'armement de l'armée. Cet armement coûtera 300,000 rixdalers.

Le Japon semble décidé à faire partout auser de lui et à entrer en plein dans le mouvement de l'époque. Nous avons une de ses ambassades à Paris. On mande de Berlin: L'ambassade japonaise est arrivée ici. Elle a été reçue par le président du Conseil et par l'ambassadeur de Russie. L'ambassade japonaise se rend à St-Petersbourg.

Pour extrait: A Layton.

Causerie Parisienne.

(Correspondance particulière du Journal du Lot).

L'exemple vient d'où il doit venir. Hier a eu lieu le premier grand bal des Tuileries. L'élite de la société parisienne, tout ce qu'elle compte d'hommes illustres, de femmes charmantes, se pressait dans ce palais, sans rival au monde. L'Empereur et l'Impératrice ont fait, par deux fois, le tour des salons et des galeries. Vers trois heures du matin, LL. MM. se sont retirées dans leurs appartements. Les danses ont continué jusqu'au petit jour.

La seconde fête impériale est fixée au 30 janvier. Les « lundis de l'Impératrice » ne commenceront que dans la seconde quinzaine de février. La première de ces réunions coïncidera avec l'ouverture des chambres.

Après trois ans d'attente et de mésaventures, le club des patineurs existe enfin ailleurs que dans les articles de journaux et sur les albums des caricaturistes. Mardi, par une belle matinée de frimas, inauguration de ce champ de courses « moscovite. Tout y était: riches costumes, traîneaux bizarres, cavaliers hardis, femmes élégantes. Il est bon de dire: Qu'il faut être présenté pour être admis dans l'enceinte glacée; qu'il faut le prix d'entrée est de dix francs aux fêtes de jour; de vingt francs aux fêtes

de nuit. Grâce à ces deux précautions, à la première surtout, le club des patineurs s'appartient; sans cela, il eût appartenu à tout le monde.

L'Empereur et l'Impératrice ont honoré de leur présence la fête d'inauguration des lacs réservés du bois de Boulogne. « LL. MM. dit un journal, ont patiné et ont pris un tel plaisir à cet exercice, qu'ils ne se sont retirés qu'à la tombée de la nuit. Chacun a pu admirer l'air de santé répandu sur le visage de l'Empereur et la vigueur qu'il a déployée dans tous ses mouvements. »

Le Prince Impérial, lui, n'est pas allé si loin chercher le plaisir si cher aux écoliers. Accompagné de plusieurs de ses camarades et sous la surveillance de l'Empereur, il a gagné mercredi ses éperons sur le bassin des Tuileries. On a bien fait par-ci par-là quelques glissades aventureuses, quelques culbutes inattendues. Bah! On n'en reprenait la course que de plus belle, on n'en riait que plus fort!...

Lundi, l'Empereur est allé chasser, avec plusieurs invités, dans la forêt de Saint-Germain. Trois jours auparavant, S. M. avait fait une semblable excursion cynégétique dans la forêt de Fontainebleau.

Nous sommes encore à deux mois de l'Exposition universelle, et déjà l'on voit arriver à Paris nombre d'étrangers, attirés par cette grande fête de l'intelligence et du travail. La guerre aussi, ne fût-ce qu'à titre de contraste, y sera représentée. Un journal prétend que nous verrons dans l'enceinte du champ de Mars, un spécimen, de tous les uniformes soldatesques du globe. Cette phalange bariolée et pacifique serait hébergée, aux frais du gouvernement, partie à l'Ecole militaire, partie dans la plaine de Vincennes.

Est-ce que, pour de bon, Feringhea et ses thugs auraient élu domicile à Paris? On n'entend parler que de disparitions inexplicables, d'enlèvements mystérieux. Si Lovelace y était pour quelque chose, ou bien tel ou tel caissier ingénieux, passe encore! Mais non; c'est tantôt un fonctionnaire estimé, tantôt une honnête mère de famille qui s'absente pour une demi-heure et qu'on ne revoit plus. Espérons que la police, dont l'active vigilance protège la grande cité, jettera la lumière dans ces ténèbres, et rassurera les imaginations alarmées.

Tout n'est pas sombre d'ailleurs dans ce tableau. Il y a des fugues expliquées. Ainsi, une jeune princesse bulgare, dont les chroniqueurs faisaient une victime d'oubliettes ou de lasso, aurait quitté Paris simplement pour échapper à des créanciers intraitables. La médisance dit même qu'il y a des créancières aussi. Hélas! c'est sur les brouillards du Danube que les traites signées par le « prince charmant » sont hypothéquées!...

Il faut croire que les japonais se plaisent en France. Une nouvelle députation de ces « nobles étrangers » vient d'arriver à Paris, afin de visiter l'Exposition universelle. C'est s'y prendre un peu tôt. Les parisiens sont loin de blâmer cette précipitation; elle s'accorde avec leurs sollicitudes hospitalières. Déjà, nombre d'appartements au nom de leurs compatriotes partis ou prêts à partir pour la France de tous les points du globe. Dans une couple de mois, Paris sera un caravansérail, le palais du Champ-de-Mars une tour de Babel, y compris la confusion des langues.

Dans les salons de Paris, la question romaine est mise de côté, la question d'Orient aussi, et c'est à peine s'il reste un brin de dialogue pour l'Exposition universelle. Une seule affaire est à l'ordre du jour: Le jais sera-t-il vraiment de l'ambre, ou l'ambre du jais?...

La lutte est engagée. L'ambre attaque avec une vigueur extrême, et les dunes de la Baltique s'épuisent pour assurer son triomphe; peigne, collier, broche, bouton d'oreille, bracelet; il combat sous toutes les formes.

Mais le jais se défend héroïquement. C'est pour lui que sont les parieurs les plus nombreux.

Il est vrai que l'ambre sied à ravir aux blondes. Un de nos amis savant et galant, croit au triomphe de l'ambre.

« Quelles sont vos raisons? lui demandait une dame.

« C'est, madame, répondit-il, que l'ambre a la propriété d'attirer tout ce qui est léger.

Le malheur n'est que trop réel. La diva populaire, la reine de la chansonnette alcoolisée, la passion du bohème et l'antipathie de M. Veillot, Thérèse enfin, est « éloignée » pour plusieurs mois encore du théâtre. Mais consolez-vous. Si l'Alcazar d'hiver est privé de la *Femme à barbe* et de la *Gardeuse d'ours*, l'Alcazar d'été la reverra aux Champs-Élysées. Ce ne sera pas, pour les visiteurs étrangers, une des curiosités les moins attrayantes de l'Exposition.

En attendant, Paris ne manque ni de fredons épiques, ni de cantatrices débauchées. La vogue du moment est pour une série de couplets imités de la Fronde, et chantés sur l'air d'*Alléluia*. En voici un échantillon:

Les femmes seront moins coquettes,
Et diminueront leurs toilettes;
Aussi chaque mari criera:
Alléluia!

RALPH.

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, Paris.

Sommaire du 12 janvier 1867.

Texte: Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Course de trois yachts américains. — Foulles de la cour du Louvre. — Exposition universelle de 1867: III. Le parc. — Histoire d'un Douanier, nouvelle (suite). — Guerre du Paraguay. — Les quatre journées de Jean Gourdon, nouvelle (suite). — La veillée au village, conte. — Histoire des sciences patriotiques sous la Révolution, par M. Champfleury. — Courrier de la mode. Gravures: Incident du 27 décembre au Congrès de Madrid. — Les foulles de la cour du Louvre: restes des anciennes constructions. — Course de trois yachts américains à travers l'Atlantique. — Etat d'avancement des travaux de l'Exposition universelle de 1867. — Guerre du Paraguay (9 gravures). — La veillée au village (5 gravures). — Histoire des sciences patriotiques (5 gravures). — Modes nouvelles: vêtements et costumes bretons. — Echees. — Rébus.

Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT.

Table with 4 columns: JOURS, FÊTE, FOIRES. Rows include dates from 24 to 27 with corresponding events like 'Eugénie', 'C. de s. Paul', 'Polycarpe'.

M. le Préfet du Lot vient de faire adresser des éloges au sieur Cayré (Joseph) et à la nommée Cayré, veuve Labaurie, sa fille, de Bagnac, pour avoir sauvé, dans la soirée du 17 décembre dernier, le sieur Filhol, de la même commune, qui était en danger de se noyer dans le ruisseau de Lasgaches.

La soirée de Mercredi, à la Préfecture, a été très brillante. Les danses ont duré jusqu'à 2 heures du matin.

La neige a blanchi, hier, notre cité et ses côtes. Ce matin encore, les toits en étaient couverts. Elle disparaît peu à peu, sous l'influence d'une douce température.

La réouverture des Conférences littéraires et scientifiques aura lieu vendredi prochain, à l'Hôtel de la Mairie.

M. l'Inspecteur d'Académie prendra le premier la parole. Nous ferons connaître dans notre prochain numéro le sujet de cette Conférence.

On nous écrit de Luzech :

Un accident qui pouvait entraîner la mort d'un nommé Rigal (Joseph), est arrivé le 11 janvier, à Luzech. Ce meunier revenant de moudre huit hectolitres de blé à St-Vincent, suivait avec sa charrette les bords du Lot. Le mulet effrayé par le bruit des eaux, recula brusquement et fut entraîné dans le Lot avec sa cargaison. Mulet, voiture et blé, tout a été perdu. La perte est évaluée à 1,200 fr. Sans le courage dont le conducteur a fait preuve, il était lui-même victime de ce fâcheux accident.

On nous écrit de Figeac :

La foire de Figeac du 15 a été assez importante. Abondance des bœufs de travail sur le champ de foire.

55 paires de bœufs gras amenés, 20 paires vendus au prix de 30 à 32 fr. les 50 kilog.

Sur 770 paires de bœufs de travail, 380 paires ont été vendus au prix de 400, 450, 500, 550 et jusqu'à 720 fr. la paire.

90 taureaux ont été vendus au prix de 100, 150 et jusqu'à 310 fr. la tête.

Sur 380 porcs gras amenés, vendus 140 au prix de 52 à 54 fr. les 50 kilog.

Sur 110 moutons gras, 40 vendus au prix de 45 à 50 c. le kilog.

Sur 1,200 moutons élevés, 450 vendus au prix de 15, 20, 25 et jusqu'à 30 fr. la tête.

On a constaté une baisse de 1 fr. 90 c. sur le froment.

On nous écrit de Gourdon :

Notre foire des Rois, une des plus considérables du département a été favorisée par un temps assez beau. La vente des bestiaux s'y est faite avec beaucoup d'animation. On voyait sur le champ de foire une grande quantité de bestiaux de toute espèce, beaucoup de bœufs, la race Salers dominait. Presque tous les bœufs gras ont été vendus: 1^{re} qualité 68 fr. les 100 kil.; 2^e 64 fr.; 3^e 60 fr.

Les moutons gras étaient peu abondants, mais, en revanche, la race du pays et celle croisée aveyronnaise couvraient le marché. Prix toujours très élevés.

Les porcs gras se vendaient 1^{re} qualité 104 fr. les 100 kil.; 2^e 94 fr.; 3^e 88 fr.

La hausse sur les céréales a été assez sensible.

Le froment a fait 22 fr. 65 l'hectol., le méteil 10,30, le seigle 15, le Sarrasin 10, le maïs 10,30, l'avoine 10, les pommes de terre 4,65, châtaignes 4,30, noix 10 fr.

On nous écrit de Souillac :

La foire du 14, a été peu fournie en bœufs gras et d'attelage.

Les porcs gras amenés en grand nombre se sont vendus au prix de 40 à 45 fr. les 50 kilog. Chanvre 50 fr. les 50 kilog.

Le marché des céréales était suffisamment approvisionné.

Le froment s'est vendu 20 fr. l'hect.; le seigle 16 fr.; le maïs 12 fr.; les haricots 20 fr.; les pommes de terre 6 fr.

La hausse des marchés précédents s'est maintenue.

Conseil Général

Séance du 1^{er} septembre 1866.

(Suite).

Chemins vicinaux. — Classement d'un chemin d'intérêt commun.

Le Conseil général après avoir pris connaissance d'une délibération du conseil municipal de la commune de Marcellac qui sollicite le classement d'un chemin d'intérêt commun destiné à relier le chemin de grande communication entre la route départementale n° 7 en passant par le hameau de Monteil et la commune de Gréalou, ainsi que des pièces qui indiquent que cette affaire a été régulièrement et suffisamment instruite, se prononce pour ce classement, et déclare intéressées à cette ligne les communes de Marcellac, St-Chels, Cajarc et Gréalou.

Chemin de grande communication n° 17. — Demande de la commune de Gréalou.

Il est d'avis qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la réclamation de M. le Maire de Gréalou qui demanderait que sa commune ne fût pas comprise au nombre de celles qui doivent contribuer à l'entretien du chemin vicinal de grande communication n° 17. La commune de Gréalou ayant un grand intérêt à ce que ce chemin soit maintenu dans un bon état d'entretien.

Compte départemental de 1865.

M. le Préfet quitte la séance. Sur le rapport d'un membre de la commission des Finances et conformément à ses propositions, le Conseil général, après avoir examiné le compte des recettes et dépenses pendant l'année 1865, et s'être assuré que toutes les dépenses étaient appuyées des pièces justificatives et avaient été faites régulièrement et d'après les prévisions du budget, donne son approbation à ce compte qui est arrêté de la manière suivante :

Première section.

Recettes ordinaires.

Table of ordinary revenues: Article 1er (Fonds libres de 1865, centimes ordinaires, etc.) 278,966 36; Article 2 (Fonds libres de 1865, produits éventuels, etc.) 3,316 02; Total des recettes ordinaires 282,282 38.

Deuxième section.

Recettes facultatives.

Table of facultative revenues: Article 1er (Fonds libres de 1865, centimes ordinaires, etc.) 113,504 72; Article 2 (Fonds libres de 1865, produits éventuels, etc.) 12,566 66; Article 3 (Fonds libres de 1865, produits des rétributions payées par les pharmaciens, etc.) 17,667; Total des recettes facultatives 143,735 38.

Troisième section.

Recettes extraordinaires.

Table of extraordinary revenues: Article 1er (Fonds libres de 1865, pour routes départementales, pour chemins vicinaux, etc.) 14,311; Article 2 (Fonds d'emprunt) 232,318 84; Total des recettes extraordinaires 266,829 84.

Quatrième section.

Recettes spéciales.

Table of special revenues: Article 1er (Fonds libres sur les centimes spéciaux, produits des centimes spéciaux, etc.) 90,759 27; Article 2 (Fonds libres sur les contingents communaux, contingents propres à l'exercice 1867, etc.) 170,000; Total des recettes spéciales 260,759 27.

RÉCAPITULATION.

Summary table: 1^{re} Section. Recettes ordinaires... 282,282 38; 2^e — Recettes facultatives... 143,735 38; 3^e — Recettes extraordinaires... 266,829 84; 4^e — Recettes spéciales... 260,759 27; Total 953,606 87.

M. le Préfet rentre dans la salle.

Caserne de gendarmerie de Cahors. — Réparations.

Un membre de la 1^{re} commission expose qu'en 1865, le Conseil général vota un crédit de 2,42 fr. qui devait être affecté à certaines réparations à faire à la gendarmerie de Cahors: par suite de quelques difficultés qui se sont élevées sur l'emploi de ce crédit, il n'a pas été dépensé, et, dans le courant de cette année, M. le Préfet a fait dresser un nouveau projet dont l'exécution exigerait une dépense s'élevant à 4,084 fr. 01 c. La 1^{re} commission qui a eu à l'examiner, a pensé que si la majeure partie de ces réparations ne pouvait être plus longtemps ajournée, il en était d'autres dont l'utilité ne lui avait pas été démontrée; qu'ainsi il n'y avait aucun inconvénient à retarder la dépense des mangeoires en bois et leur reconstruction en pierre de taille; et que l'état suffisant des râteliers actuels n'exigeait pas leur reconstruction; que s'ils avaient besoin de quelques réparations, elles étaient de peu d'importance et qu'on pouvait y pourvoir avec les fonds alloués pour l'entretien du bâtiment; qu'elle serait donc d'avis d'approuver toutes les réparations indiquées dans le rapport de M. l'Architecte, sauf celles qui se trouvent mentionnées aux articles 4 et 5 du projet.

M. le Préfet croit devoir rappeler que toutes les réparations sont depuis longtemps sollicitées tant par Son Exc. le Ministre de la Guerre, que par les officiers supérieurs de la Gendarmerie, et il insiste pour que le Conseil approuve, en son entier, le projet dressé par M. l'Architecte.

(La suite au prochain numéro).

DES CONFÉRENCES

On a annoncé la réouverture prochaine des conférences littéraires et scientifiques de l'Hôtel-de-Ville. La conférence, — chose excellente en son principe — nous semble quelquefois mal entendue de celui qui la fait, et surtout de celui qui pourrait la faire.

Nous aimons mieux prendre ces messieurs à partie, plutôt que de gourmander le public lui-même. Ceux-là ont conscience de leur responsabilité; ils peuvent comprendre l'obligation morale de patronner une innovation heureuse. Le public répondrait par des exigences irréfléchies ou des sarcasmes faciles.

Une conférence! c'est une étiquette menteuse ou vague.

Tel fait au public, composé de gens du monde, d'auditeurs appartenant à toutes les classes de la population, une conférence d'un ordre tellement élevé que la plupart des assistants éprouvent quelque peine à la suivre, ou bien un cours d'un ordre si élémentaire que l'intérêt du plus grand nombre se trouve paralysé.

Nous comprenons très bien qu'il répugne à un conférencier de fouler des sentiers battus, de marcher terre-à-terre dans un domaine qui lui est familier et dans lequel il voudrait conquérir une vérité nouvelle. Nous comprenons très bien que, soucieux de son succès, inquiet de se mettre à la portée de son auditoire, il se voit contraint parfois d'expliquer le vocabulaire de la science qu'il traite en présence de personnes peu ou point initiées, et il voudrait être toujours plus élémentaire, dût-il froisser l'amour-propre des érudits.

Mais il faut se pénétrer du but premier de la conférence et le poursuivre. Certes, la manière de traiter une conférence peut être différente en raison des temps et des lieux; en thèse générale, voici, ce nous semble, le but des conférences nouvelles: Remémorer à ceux qui ne sont point étrangers à un sujet ce qu'ils possèdent déjà, apprendre à ceux qui n'ont aucune donnée sur une matière, quelques notions utiles. — Partez de ce principe, et vous verrez que le conférencier se tiendra dans des limites qui l'éloigneront autant d'une tendance à s'élever, peu fructueuse pour les quelques initiés et pédantesque pour ceux qui ne le sont pas, que d'une tendance à l'abaissement, utile peut-être à quelques échappés de l'école, mais humiliant pour le plus grand nombre. — Demeurer entre ces deux extrêmes c'est donc s'adresser à la masse, nous allions dire au public moyen; c'est rester clair en même temps que substantiel; c'est être instructif autant qu'agréable; c'est être amusant autant qu'intéressant.

Voilà pour nous le vrai mérite du conférencier. — Nous déclarerons volontiers, à cette heure, que la plupart de ceux qu'il nous a été donné d'entendre en notre hôtel-de-ville, pour ne pas dire tous, ont été dignes d'éloges.

D'un autre côté, le principe de la conférence est peu compris de celui qui devrait la faire.

Ce que nous venons de dire éclaira à moitié déjà notre pensée; et quelques mots la feront saisir entièrement. Il est certain que beaucoup pourraient se rendre utiles qui ne le font point par défaut de se rendre compte du but: ils sont insuffisants ou ils sont paresseux. Bien des hommes se disent paresseux pour couvrir leur amour-propre! Notre honorable lecteur, aussi bien que nous, repoussera de semblables excuses.

Et d'abord, redisons en d'autres termes l'objet d'une conférence. Faire une conférence, c'est traiter simplement, sous la forme d'une causerie, un sujet d'utilité scientifique ou morale avec les éléments de science et de goût propres à éclairer ou divertir un auditoire, quelque mélangé qu'il soit d'ailleurs.

Pour atteindre un tel résultat, est-il nécessaire d'être docteur en Sorbonne, agrégé des sciences mathématiques, métaphysicien transcendant... etc., etc.?... Nous voulons bien admettre que des personnes de cet ordre sont susceptibles de faire une conférence, — qui peut le plus peut le moins...; mais le mérite supérieur de ces hommes n'est rien moins qu'indispensable. C'est le talent, le tact du conférencier, bien plus que la science, qui font les frais de son élucubration.

Une conférence est une dissertation sur un sujet donné. Il n'est point essentiel, selon nous, qu'une telle étude soit intégralement le fait du conférencier. Un tel travail peut s'alimenter, pour la plus grande part, des idées des autres, des systèmes des auteurs, des assertions des hommes compétents et connus dans la science, à la seule condition que ces idées, systèmes et assertions, soient intimement liés au sujet et naturellement coordonnés. Dès-lors une personne quelconque, versée dans une branche des sciences ou des lettres, vouée aux carrières libérales, munie de cette dose d'intellect et d'acquis ayant donné droit à un certificat d'études universitaires, — qui n'en a pas aujourd'hui! — peut trouver dans une question qu'il approfondira, dans son bagage d'érudition, un sujet de conférence capable d'intéresser ou d'instruire pendant une heure ou deux.

C'est tellement vrai, que nous avons entendu dire à un conférencier lui-même, — s'il était de notre ville, nous serions plus discret, — que, son premier travail terminé, il eût pris un incontestable plaisir à l'entendre d'une autre bouche; et, à coup sûr, ajoutait-il avec conviction, si je ne l'avais moi-même composé, mûri et traduit en langue vulgaire, augmenté de toutes les recherches que le temps et la patience ont pu me fournir, j'eusse entendu sa lecture avec grand profit pour mon instruction personnelle et mon agrément particulier. Il n'y a pas là de naïveté.

Cela rappelle à notre souvenir une soirée de lecture à laquelle nous assistions, il y a quelques années, à Paris. Il y avait un auditoire de trois cents personnes au moins, personnes de toute condition, de tout âge; il n'y avait pas d'enfants, peu d'adolescents, beaucoup d'hommes mûrs. C'était un sénat pour la gravité. Un homme tenait un livre à la main; il faisait une simple lecture: il lisait la vie et les travaux oratoires de Pitt. Dire l'attention soutenue avec laquelle cet homme était écouté, le charme d'un tel sujet, l'enthousiasme qui accueillait les passages brillants du grand politique anglais, est difficile. L'esprit était transporté loin des idées vulgaires; nous étions au pied de cette tribune où la voix d'un des plus éminents hommes d'Etat se faisait entendre. Le génie d'une nation étrangère apparaissait à nos regards, et notre fibre patriotique était émue de tels accents! Nous sympathisions avec les applaudissements des tribunes ou bien nous étions révoltés des vives apostrophes à l'adresse du nom Français! Jamais aucune pièce du théâtre ne fit sur nous une

impression semblable, et le public tout entier partageait notre émotion.

Ainsi, point n'est besoin d'une imagination puissante, d'un pompeux étalage d'érudition et de science pour captiver et charmer un public, dont la sympathie ne vous est point marchandée. Il demande à comprendre, il demande à s'instruire; il est heureux de saisir le fil d'une idée qui sort du cycle de ses idées habituelles et vous témoigne chaudement sa reconnaissance de la manière brillante ou facile dont vous la lui présentez. Un homme de science, dans une thèse de géologie, de physique ou d'astronomie; un ecclésiastique, sur un point de doctrine religieuse; un littérateur, dans un sujet d'histoire, de poésie, d'économie sociale; un artiste, dans un sujet d'art ou d'industrie; un légiste, dans une question de jurisprudence ou de législation usuelle; un médecin, dans une question de médecine légale ou pratique... peuvent, sans effort, trouver et traiter des sujets d'un intérêt profond.

Un homme sérieux, — soyons toujours discret, — disait, il y a quelque temps, en notre présence: rien n'est plus aisé que de faire une conférence; dans huit jours, on peut la préparer: quelques livres, un peu de réflexion, et le tour est fait. Nous sommes un peu de cet avis; nous demandons seulement à cet homme de donner lui-même l'exemple. On le suivra. Il suffit souvent d'attacher le grelot!

Dans quel intérêt surtout? Je ne vous ferai pas l'injure d'envisager votre intérêt personnel; vous aurez rempli le devoir d'un citoyen éclairé et intelligent.

La science ne doit pas toujours s'élever vers les spéculations les plus élevées de la philosophie et de la métaphysique; elle doit aussi s'efforcer de se répandre et d'abaisser son niveau jusqu'à la portée des humbles. C'est encore un mérite pour une science de se rendre simple et pratique.

L'intelligence du citoyen se manifeste par l'activité et l'indépendance. — L'instruction se répand; nul ne contestera qu'une instruction relative ne soit utile à chacun. L'élevation des classes inférieures de la société doit se faire par l'instruction; et la moralisation d'un peuple armé du suffrage universel, doit être la conséquence de l'instruction répandue. Instruisez le peuple. L'instruction c'est la moralité, et la moralité sera le progrès véritable de la civilisation. — La question de force est résolue, a-t-on dit à propos de l'œuvre d'une commission militaire, eh! bien, par l'instruction, pourra-t-on dire, la question d'ordre moral doit être résolue.

Mais il faut parler au peuple sans faiblesse, et c'est ici que j'évoque la noblesse du caractère. Un peuple qui n'est point libre reste dans l'ignorance; il protège l'illotisme. Un peuple à qui on donne la parole est un peuple libre. Le gouvernement de l'Etat vous octroie la liberté de la parole: prenez-la sous votre responsabilité. Etes-vous digne de ce régime? Serions-nous anglo-manes pour toutes choses indignes d'une grande nation? N'aurions-nous plus rien à dire sur la vanité des femmes et l'ambition des hommes, et croyez-vous que tout le monde ait lu Tacite? Vous direz à vos concitoyens les vrais principes; vous leur parlerez de leurs droits, aussi de leurs devoirs, avec l'indépendance de l'homme probe et libre. Si vous n'avez pas conquis la notoriété d'un homme de science, vous aurez acquis l'estime des hommes honnêtes. L'un satisfait l'amour-propre, l'autre contente le cœur.

Le Secrétaire de la rédaction,

LOUIS LAYTOU.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Compositions du 7 au 12 janvier 1867.

Philosophie.

Version latine. — 1 Thibaudau; 2 Villiers.

Mathématiques élémentaires.

Mathématiques. — 1 Cahuzac; 2 Bergognoux.

Mathématiques préparatoires.

Mathématiques. — 1 Cayla; 2 Théron.

Rhétorique.

Version latine. — 1 Cayssac; 2 Orliac.

Seconde.

Version latine. — 1 Sabrié; 2 Chouet.

Troisième.

Version latine. — 1 Queyssac; 2 Dulac.

Quatrième.

Version laune. — 1 Tardieu; 2 Balaran.

Cinquième.

Version latine. — 1 Bénétre; 2 Tuleit.

Sixième.

Version latine. — 1 Mayzen; 2 Michelet.

Septième.

Thème latin. — 1 Depyre; 2 Reynes.

Huitième.

Orthographe. — 1 Peyrissac; 2 Cambornac.

Classe préparatoire.

Orthographe. — 1 Calmels; 2 Combarieu (Jules).

Première Division.

Orthographe. — 1 Lavoisot; 2 Lescale.

Deuxième Division.

Orthographe. — 1 Bladinières; 2 Tardieu.

Troisième Division.

Enseignement secondaire spécial.

Deuxième Année.

Mathématiques. — 1 Ruamps; 2 Nouvel.

Première Année.

Mathématiques. — 1 Yilas; 2 Sarrus.

Année préparatoire.

Français. — 1 Garrigues; 2 Durupt.

Le Proviseur,

RICHAUD.

INONDATIONS — SOUSCRIPTIONS.

18^e Liste.

Commune de Castelfranc.

M. Le Maire 5 fr. l'Adjoint 2 fr. le Conseil municipal 7 fr divers habitants de la commune 26 fr. 50 c.

Commune d'Agnac.

M. Desprats, instituteur, et ses élèves 6 fr.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.

17 Janvier Soulié (Maria), rue Coin-de-Lastie.

17 — Auduy (Paul-A.), rue Moscouitou.

17 — Merle (Emile), rue Fénélon.

17 — Noyer (Louis), Labarre.

18 — Plantade (Louis-F.), rue du Château.

Mariages.

- 16 Janvier Barrau (Charles-A.-B.), rentier, et Pi-quet (Marie-L.).
 - 16 — Klun (Henry), et Demeaux (Marie-A.).
- Décès.
- 16 Janvier Ilbert (Jeanne), 38 ans, rue Impériale.
 - 16 — Lacavalerie (Auguste-A.), 46 ans, rue du Château.
 - 16 — Pouzergues (Marie), 7 mois 1/2, rue Cossé.
 - 17 — Malbert (Marie-J.), 87 ans, boulev. Sud.
 - 18 — Soulié (Maria), 1 jour, rue Coin-de Lastié.
 - 18 — Lacan (Magdalaine), 59 ans, (hospice).

Pour la chronique locale : A. Layrou.

OBSÈQUES DE M. INGRES.

A midi, comme on l'avait annoncé, ont eu lieu à St-Thomas d'Aquin, les funérailles de M. Ingres. Dès dix heures, le corps était exposé dans une chapelle ardente, sous la porte cochère de la maison mortuaire qui est au n° 11 du quai Voltaire. L'Eglise était tendue de noir. L'assistance était très nombreuse. Le Sénat, l'Académie des Beaux-Arts, la direction des musées du Louvre, étaient représentés par des députations, tous les membres de la grande famille artistique de Paris y assistaient. En même temps que la presse, la littérature et les gens du monde, y étaient représentés. M. le Maire de Montauban figurait dans le cortège.

L'Empereur s'était fait représenter par M. le comte de Niewerkerke, chambellan, sénateur, membre de l'Académie des Beaux-Arts; S. A. I. Mgr le prince Napoléon par l'un de ses aides de camp, et S. A. I. M^{me} la princesse Mathilde par son chevalier d'honneur, qui suivaient le char funèbre.

Après les prières de l'Eglise, le convoi s'est rendu au cimetière du Père Lachaise pour l'inhumation. Plusieurs discours ont été prononcés.

M. Ingres est né à Montauban et non à Paris, comme nous le disions dans notre dernier numéro, sur la foi d'une correspondance. Nous avons sous les yeux l'acte de baptême, du 30 août 1780, extrait des registres de la paroisse Saint-Jacques de Montauban.

Bulletin Commercial.

Vins.

Etat des arrivages des vins à la gare de Paris et à la gare de la Villette, du 7 au 13 janvier :

En Fûts..... 684 hec. 43 litres.
En Bouteilles..... 16,304 bouteilles.

COURS DES VINS.

Bordeaux (Gironde), pas d'affaires en vins pour notre place; cependant il y a eu au Médoc quelques ventes des 866, dont les prix sont bien tenus par les viticulteurs.

Des communes d'Arcins, de Moulis, aux prix de 475 350 fr. le tonneau.

Les Narbonne 1866 sont demandés pour les travaux de la consommation. Les prix ont roulé de 170 à 190 fr., et de 250 à 300 fr. pour les petites et grandes coupes.

En Cahors, quelques petites affaires aux prix de 230 à 250 fr., et de 270 à 300 fr. selon les couleurs à faire.

Barbezieux (Charente), 13 janvier, les vins se cotent ainsi : rouge Sainte-Radegonde 1866, 45 à 50 fr.; bons crus ordinaires, 35 à 40 fr.

St-Jean-d'Angely (Ch.-infér.), 12 janvier. Vins rouge vieux, 27 fr. l'hect., nouveaux 11 fr.

Fleurance (Gers), 13 janvier. Vins rouges du Gers pris en gare de Fleurance, à tout prix, suivant qualité, couleur et âge, à 10, 12, 14, 16, 18, 20, 25, et 30 fr. l'hectol. nu.

Faits Divers

M. l'abbé Coquereau, dont nous avons annoncé la mort, laisse un livre, publié il y a plus de vingt ans, dont je transcris une page.

L'auteur raconte une nuit restée profondément gravée dans son souvenir :

« A minuit un quart, dit-il, les ouvriers prirent le premier rang, et un coup de bêche, qui retentit au milieu du silence, annonça le commencement des travaux... Les nuages se condensèrent à l'horizon, ils allaient descendre dans la vallée, et une pluie fine et glaciale commença à tomber.

» Enveloppé de mon manteau, accoudé sur le tronç d'un saule, je ne pouvais me lasser de contempler ce qui se passait sous mes yeux : cette vallée aux formes irrégulières, fantastiques par l'effet des ombres; ces deux immenses tentes blanchâtres oscillantes, sans cesse agitées par le vent; cette pâle lueur des lampes qui les éclairait comme la lampe des sépulcres; ce cliquetis d'armes des sentinelles qu'on relève, mêlé au bruit de la brise qui s'engouffrait dans le ravin avec ses voix et ses plaintes; ces hommes drapés de longs manteaux, tantôt restant immobiles et pensifs, tantôt se mettant lentement en marche, laissant entrevoir une épée, fantômes menaçants au milieu des ombres; parfois la lune perçant d'un rayon lumineux sa ténébreuse enveloppe, éclairant d'un ton mat leurs visages alors pâles et blêmes; puis l'obscurité la plus profonde; puis ces lumières qui couraient çà et là rasant le sol comme des âmes s'abîmant en un centre commun, sans qu'on pût distinguer, dans l'épaisseur des brumes ceux qui les portaient, une voix brève et impérieuse, parlant un accent étranger, le bruit sec des marteaux sur la pierre, les pelles se rencontrant, et criant et grinçant comme l'acier sur l'acier, ce centre plus éclairé où s'agitaient, dans des mouvements indéfinissables, d'étranges silhouettes, des moitiés

d'hommes aux vêtements rouges, blancs, paraissant, disparaissant, reparaissant, en jetant sur l'herbe foulée quelque chose qui retombaient lourdement en rendant un son sourd et étouffé; ajoutez à cela un croix, un prêtre, et l'urne qu'on dépose auprès des morts, enveloppez cette scène d'un brouillard épais, à travers lequel les objets se voient dans un certain lointain, et comme reconvertis d'un crêpe; tel était le spectacle qui dominait tout mon être, et faisait courir dans mes cheveux de mortels frissons. »

Quelle était donc cette nuit brumeuse, pluvieuse et glaciale, pleine de vagues clartés, cette nuit fantastique et funèbre? La nuit de l'exhumation du corps de l'Empereur Napoléon I^{er}.

Bourse Quercinoise

Nous croyons devoir, dans l'intérêt des familles, publier les résultats des opérations de la Bourse Quercinoise, association mutuelle contre les chances du tirage au sort, fondée à Gourdon, par MM. Gouzon et Rossignol.

Classe de 1864. — Dividende distribué : 225 p. % soit :

Pour une mise de	300 fr.	776,20
— — — de	500	1127,00
— — — de	1,000	2253,00

Classe de 1865. — Dividende distribué : 284 fr. 57 c. p. % soit :

Pour une mise de	300 fr.	844,74
— — — de	500	1407,85
— — — de	1,000	2815,70

La douce Revalessière Du Barry guérit, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, acidités, pituite, nausées, renvois, vomissements, constipations, diarrhée, toux, asthme, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 60,000 cures rebelles à tout autre traitement, parmi lesquelles celle de S. S. le Pape, le maréchal duc de Pluskow, madame la marquise de Brehm, etc., etc.—Elle économise mille fois son prix en d'autres remèdes. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1 kil. 7 fr.; 6 kil. 32 fr.; 12 kil 60 fr. Du Barry et C^o, 26, Place Vendôme, Paris, et en cette ville, chez les pharmaciens et épiciers. La Revalessière chocolatée aux mêmes prix.

— AVIS AUX PROPRIÉTAIRES ET NÉGOCIANTS, liquidation de consignations et litiges : Vins, Spiritueux, Denrées, etc., etc. (prompte réajustation). Comptoir de Commission. Magasin de vente : 57, rue Lafayette, Paris. (Affranchir.)

— Le plus complet et le moins cher de tous les journaux agricoles est le JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. BARRAL, paraissant 76 fois par an. D'abord il paraît le 5 et le 20 de chaque mois, par cahiers de 100 à 160 pages, grand in-8°, avec un grand nombre de gravures noires et de planches coloriées, exécutées avec le plus grand soin. Le Journal l'Agriculture donne en outre tous les dimanches un Bulletin de 8 à 16 pages, indiquant les cours des denrées commerciales contenant les nouvelles agricoles les plus récentes. LE JOURNAL DE L'AGRICULTURE forme par an cinq magnifiques volumes. Prix de l'abonnement, pour Paris et les départements : Un an, 20 fr.; — six mois, 11 fr.; — trois mois, 6 fr.—On peut s'abonner séparément au Bulletin pour 5 fr. par an. — S'adresser à la librairie CH. DELAGRAVE et C^o, 78, rue des Ecoles, à Paris. — Envoyer le prix de l'abonnement en un mandat sur la poste ou un bon sur Paris.

Nous ne saurions conseiller de meilleur agent pour la clarification des vins que la Pulvérisine Appert, bien supérieure à x œufs qui donnent souvent mauvais goût et produisent des lies infectes qui remontent, bien supérieure aux poudres de sang, de tannin, etc., moyens dégoûtants; la Pulvérisine d'Appert agit toujours avec succès, sans jamais altérer la qualité du vin.

Annonces Judiciaires. ET ADMINISTRATIVES.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS.

Le 13 février prochain, aura lieu au tribunal de Cahors, la vente sur licitation des biens dépendant des successions d'Eugénie et Hortense Décas. 4 lots. Mises à prix : 9,000 fr. — 100 fr. — 200 fr. — 120 fr.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS.

On a été déclaré en état de Faillite :

Par jugement du 4 janvier 1867, le sieur Jean-Pierre Lagarde, marchand épicier, habitant de Limogne;

Par jugement du 5 janvier 1867, le sieur Guilhou, fournisseur du pain de la troupe, habitant de Cahors;

Par jugement du 28 décembre 1866, les sieurs Rivals, père et fils, tonneliers.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Tribunal de Commerce de Figeac.

Les créanciers de la faillite du sieur Antoine Damiens Boyer, devront se présenter le vendredi, 25 janvier, au lieu ordinaire, à l'effet de vérifier leurs titres.

(Extrait du Mémorial du 17 janvier).

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

30^e ANNÉE CRÉDIT MILITAIRE 30^e ANNÉE

CLASSE 1866

Société Civile d'Assurances pour l'exonération du service militaire pour toute la France, établie conformément à la loi du 26 avril 1855; depuis la naissance jusqu'au jour du tirage.

Traitant à forfait, garantissant le prix de l'exonération.

Assurances mutuelles, versements facultatifs de 500 fr. à 1,400 fr. M. MORTIER Jenne, directeur à Valréas (Vaucluse) et M. CRANSAC, directeur de la succursale à Rodez (Aveyron).

La Compagnie compte par plusieurs mille les assurés de bas âge, un grand nombre pour la classe de 1866, ils versent chez les notaires; statuts offrant toute sécurité, grands avantages.

La Compagnie, parmi les noms des souscripteurs, cite les principaux seulement :

- MM. de Grousson, conseiller à la Cour Impériale à Pau.
- Fabre, avocat, ancien Maire à Saint-Affrique (Aveyron).
- Reynes, membre du Conseil d'arrondissement, à Réquista (Aveyron).
- Granier, notaire et Maire à Laguëpie (Tarn-et-Garonne).
- Pagès, notaire à Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne).
- Déges, notaire et Maire, canton de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne), pour ses quatre fils.
- Manoel, notaire à Négrepelisse (Tarn-et-Garonne).
- Portal, receveur des domaines à Montmirail (Tarn).
- Loubers, chef d'exploitation à Montpellier.
- Grailhe, juge de paix à Solles Carau (Aveyron).
- Guers, greffier à Rodez (Aveyron).
- Ducros, Conseiller de Préfecture à Guéret (Creuse).
- Blanc, négociant à Marseille.
- Brugel, négociant à Figeac (Lot).
- Pouget, propriétaire au Soulié, commune de Compalibat, canton de Montbazen (Aveyron) pour ses sept fils.

S'adresser pour avoir les renseignements et traiter, à M. AUSSET, restaurateur, à Cahors, rue Fondue, derrière la maison Cournou, représentant de la Compagnie du Crédit Militaire.

PHARMACIE LACOMBE

DULAC SUCESSEUR

SUR LES FOSSÉS A CAHORS

CORS AUX PIEDS, ŒIL DE PERDRIX, DURILLONS

GUÉRISON ASSURÉE

SANS AUCUNE SORTIE D'OPÉRATION, PAR LE TOPIQUE DULAC.

PRIX DU TOPIQUE, 1 f. 50 c.

Liqueur Vineuse dite Essence Bordelaise

POUR L'AMÉLIORATION DES VINS DE TABLE

Cette liqueur donne aux vins du velouté et un bouquet des plus agréables de vin du Médoc.

Prix du flacon pour deux barriques 1 fr. 25.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRES:

CAFÉ DES GOURMETS

AROME SUPÉRIEUR CONCENTRÉ, ÉCONOMIE

FORCE ET — PREMIÈRE MARQUE —

La seule médaille d'honneur a été décernée par le jury de l'Exposition Universelle de Londres 1852 à MM. TRÉBU-LEN frères, fournisseurs du Buffet français au palais de l'Exposition, pour l'excellence de leur Café des Gourmets. Ce délicieux produit

e'est pas un café indigène : c'est un choix supérieur des meilleurs Cafés des îles; le st garanti composé des sortes les plus délicates, et exempt de tout mélange de chicorée. La consommation du Café des Gourmets, QUI, EN 1864, AVAIT ÉTÉ DE 1,810, 439 KILOS, s'est élevée en 1865 au chiffre de :

Un million neuf cent vingt mille six cent kilos, ce qui représente, à 80 tasses par 1/2 kil.

Trois cent sept millions trois cent cinq mille six cent tasses. Une cente aussi importante ne peut s'expliquer que par la bonne qualité de ce Café et par sa supériorité bien réelle.

Le public doit rigoureusement refuser tout produit qui ne porterait par la signature ci-contre :

Se trouve à Cahors, dans les principales maisons d'épicerie.

CONFECTION DE PARIS

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison COURNOU, à l'angle de la rue Fénelon, Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

CHOCOLAT-MENIER

On sait que ce fut la Maison MENIER qui, par l'abaissement des prix et par une fabrication régulière et constante de bonnes qualités de chocolat, imprima à la consommation de cet aliment le mouvement progressif qu'elle a suivi et qui va toujours en se développant. Cette maison vient de faire un pas de plus pour propager l'usage du chocolat en le livrant au public par fractions de 125 grammes.

Ce fractionnement, qu'on croirait sans importance, aura pour effet de rendre un vrai service aux petites bourses, en leur donnant le moyen de se procurer, pour 50 centimes, une tablette de chocolat de qualité supérieure, avec tous les signes d'une provenance authentique, au lieu d'accepter le chocolat d'origine non avouée, qu'on leur présente au détail. Du reste, les acheteurs de toutes les classes trouveront une commodité pour le voyage et pour en distribuer aux enfants, à se munir de tablettes d'un petit volume, faciles à casser.

A LOUER

1^o UN APPARTEMENT

AU 2^o ÉTAGE

2^o UN MAGASIN

rue Fénelon, à Cahors.

MAISON DU DOCTEUR GUILHOU

JACQUES SÉGUY

PEINTRE

MENTION HONORABLE

à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers.

Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrerie. Prix modérés.

A Cahors, rue Impériale, n°35.

Rhumatismes, Goutte.

L'Ouate chimique anti-rhumastimale du Dr Patison soulage instantanément et guérit radicalement la Goutte, les Rhumatismes de toute sorte, lombagos, irritations de poitrine, maux de gorge. — En rouleaux à 2 fr. et à 1 fr. Chez M. VINEL, pharmacien, à Cahors.

Guérison de l'Epilepsie

La Brochure du Dr DURAND sur la guérison de cette terrible maladie par le Galium palustre cultivé, est envoyée gratuitement sur toute demande adressée à M. VIDAL, pharmacien de 1^{re} classe, à Montpellier (Hérault), dépositaire général.

MAL DE DENTS
Guérison instantanée par la PYRÉTHRINE LAHAUSSOIS
1 fr. 50 le flacon
A Cahors, Pharmacie centrale, Vins.

Le propriétaire-gérant A. LAYTOU.